

Berne, le 8 janvier 1983

S E C R E T

Note au Conseil fédéral

Comme vous le savez par ma note du 29 décembre, j'ai accepté que mon Département coordonne les efforts de concertation internationale pour assister les autorités yougoslaves dans leurs efforts de redressement économique.

A cet effet, nous avons convoqué une conférence internationale qui s'est réunie à Berne les 6 et 7 janvier 1983. M. le Secrétaire d'Etat Probst en a assuré la présidence. Cette conférence fut un succès comme vous le verrez par le rapport de la délégation de la présidence (annexe 1). Un rapport de la délégation suisse vous sera communiqué séparément.

Comme il n'a pas été possible de mener à chef toute la tâche les 6 et 7 janvier, une deuxième réunion a été prévue, dont on nous a demandé à nouveau d'assumer l'organisation et la présidence. Elle se déroulera également à Berne, les 18 et 19 janvier prochains. Dans l'intérêt de la chose, comme la dernière fois, le lieu et la date sont également à tenir secrets.

Il est prévu que cette deuxième conférence se termine par la signature d'un memorandum of understanding prévoyant certains engagements à la charge de la Yougoslavie. Une délégation de ce pays devra donc se rendre à Berne à cet effet.

Pour cette deuxième réunion, le Conseil fédéral n'a pas à donner d'autres instructions que celles contenues dans notre protocole de décision du 20 décembre 1982.

./.

- 2 -

Les media ont eu connaissance, tardivement, de la réunion des 6 et 7 janvier. La conférence, aussi bien par égard pour les autorités yougoslaves qui souhaitaient la discrétion que pour ne pas alarmer les marchés, s'est entendue sur le communiqué de presse succinct, objet de l'annexe 2.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Aubert', with a large, stylized initial 'P' and a long, sweeping underline.

Pierre Aubert

2 annexes



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT  
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN  
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

ZW/bi s.C. 41. You 125.0

Rapport de la Délégation de la Présidence

I Observations liminaires

1. A l'exception de la Finlande qui n'a pas pu répondre pour des raisons de temps à notre invitation tardive (3 janvier), tous les pays et organisations pressentis se sont rendus à Berne les 6 et 7 janvier. La conférence a donc réuni 15 pays\* dont un en qualité d'observateur (le Koweït) et deux organisations internationales (le FMI et la BIRD). Tout au long des débats, le FMI a été appelé à jouer un rôle très important.

Le groupe ainsi constitué a été considéré comme approprié et, à l'exception de la Finlande, ne sera pas élargi pour la prochaine réunion.

2. Quand bien même toutes les délégations n'ont pas pu être représentées aux niveaux hiérarchiques élevés que nous avons escomptés (des démarches diplomatiques de MM Schultz et Cheysson avaient été faites pour renforcer les nôtres), les délégués furent de qualité. De la sorte ils purent représenter et engager leurs gouvernements dans des conditions difficiles (contraintes économiques et budgétaires).

\* Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse

- 2 -

3. Entre l'invitation que nous avons lancée (29 décembre) et la conférence de Berne (6/7 janvier), beaucoup de gouvernements ne s'étaient pas réunis à cause des fêtes de fin d'année. De ce fait, plusieurs délégués n'ont pas été en mesure de requérir les instructions nécessaires pour tenir compte de la nouvelle dégradation de la situation économique yougoslave, dégradation dont font état les documents les plus récents du FMI. C'est une des raisons qui a milité pour avoir une deuxième conférence. En outre, ce délai devrait permettre aux pays qui n'ont pas encore pu annoncer de contributions, par manque d'instructions, d'en obtenir de leurs exécutifs (Canada, Danemark, Koweït, Norvège, Suède).

En dépit de ces limitations, la somme des contributions annoncées et envisagées est assez substantielle (cf ch II/3) et nous avons bon espoir d'atteindre un chiffre voisin de \$ 1,5 milliard les 18 et 19 janvier.

## II Evaluation et conclusions

1. La responsabilité de convoquer une conférence sur la Yougoslavie n'était pas mince. Il y a eu entre le noyau initial des pays qui s'étaient occupés de ce pays (EU, F, I, RFA et Royaume Uni), des tractations et problèmes que nous n'avons pas pu éclaircir entièrement. Toutefois, malgré les hésitations légitimes que nous pouvions avoir d'assumer cette tâche (lourde à cause de la portée politique en cas d'insuccès et du fardeau administratif qu'elle impliquait), il nous était difficile de nous dérober dès lors que nos bons offices étaient requis. Nous avons en effet été fortement sollicités tant par les autorités yougoslaves (démarche faite le 20 décembre par le Vice Premier Président Dragan auprès de notre Ambassadeur à Belgrade) que par nos 7 partenaires de Paris du 17 décembre

- 3 -

(Autriche, Etats-Unis, France, Italie, Japon, République fédérale d'Allemagne et Royaume Uni).

Notre acceptation acquise, nous avons tenu à nous couvrir pour prévenir toute éventualité et difficulté de parcours. C'est pourquoi nous avons fait clairement connaître à nos partenaires les termes et limites du mandat que nous acceptons (notre télégramme du 23 décembre 1982).

Rétrospectivement, le cours de la conférence a pleinement justifié notre décision d'acceptation.

2. La conférence de Berne des 6 et 7 janvier constitue un succès politique pour la Suisse. Des témoignages de profonde reconnaissance nous sont déjà parvenus des autorités yougoslaves. En outre, tous les délégués et observateurs présents à Berne les 6 et 7 janvier, nous ont remerciés au nom de leurs gouvernements de notre initiative. Ils ont également tous souligné l'excellence de l'organisation et de la présidence.
3. La conférence de Berne des 6 et 7 janvier est aussi un succès en ce qui concerne les résultats matériels.

Certes, le sort économique et financier de la Yougoslavie n'est pas réglé pour autant. La situation demeure extrêmement précaire. Les mesures économiques de redressement préconisées par le FMI sont très dures. Leur application postulera une résolution et une cohésion politiques (?) extrêmes des autorités yougoslaves. En outre, l'action gouvernementale envisagée à Berne ne sera parfaite que si elle est encadrée et appuyée par des initiatives parallèles (préfinancement à court terme de la BRI - des tractations sont en cours -, un maintien voire une augmentation des engagements des banques commerciales - une réunion est envisagée à cet effet -, et, naturellement

- 4 -

l'observation des conditions économiques de la troisième tranche du programme standby du FMI).

A défaut, la consolidation des dettes yougoslaves sera inévitable.

Mais, quelle que soit l'issue finale des problèmes économiques de la Yougoslavie, les pays réunis à Berne auront tout fait, malgré leurs propres difficultés économiques et budgétaires - très réelles pour certains d'entre eux - pour secourir ce pays.

Leurs contributions sont d'ailleurs assez substantielles. Nous disposons, déjà, à titre ferme, de plus d'un milliard de dollars et, compte tenu des tractations en cours, nous n'excluons pas d'atteindre un volant de contribution équivalent ou très proche de \$ 1,5 milliard les 18 et 19 janvier 1983. (Pour détail voir tableau annexé à ce rapport).

La qualité de cette aide reste cependant assez disparate et difficile à évaluer. En particulier, la partie des crédits financiers est trop faible (alors qu'ils sont déterminants pour les besoins de liquidité à court terme de la Yougoslavie) par rapport aux crédits commerciaux liés. A propos de ces derniers, le rythme et la rapidité avec lesquels ils seront déboursés ainsi que le degré réel d'économie de devises qu'ils représentent pour la Yougoslavie restent assez malaisés à supputer.

Toutefois, en dépit de ces réserves, les mérites de l'aide gouvernementale ne sauraient être minimisés. C'est en effet une contribution à moyen terme d'importance apte à soulager réellement les problèmes de trésorerie de la Yougoslavie. Les

- 5 -

gouvernements ont donc fait acte de solidarité.

Nous osons espérer, suite à la conférence des 6 et 7 janvier, que notre action aura des incidences positives:

- sur la demande présentée à la BRI pour un crédit de pré-financement (la question est pendante et activement considérée au moment où ces lignes sont écrites)
- sur l'attitude des banques commerciales à propos du maintien voire de l'augmentation de leurs engagements envers la Yougoslavie. A cet égard, le FMI, sur notre insistance, a accepté de convoquer une réunion des principales banques commerciales actives en Yougoslavie pour discuter de la conduite à suivre. La BNS a accepté - geste très apprécié - de mettre à disposition les locaux pour cette réunion qui se tiendra incessamment à Zurich. La BNS, en ce faisant, a décliné, avec raison, d'assumer une quelconque responsabilité sur le fond de l'affaire.

4. Malgré nos efforts pour tenir secrète la conférence de Berne, les media en ont appris l'existence dans la matinée du 7 janvier. Nous sommes alors convenus en séance plénière de la Sprachregelung suivante:

"A group of countries are currently exploring ways and means by which they could help Yugoslavia to secure the success of its economic programme. Due to the traditional close ties which exist between Switzerland and Yugoslavia the Swiss authorities have accepted to facilitate the international concertation."

Aucune autre déclaration n'est prévue. Il est d'ailleurs

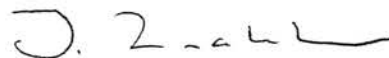
./.

- 6 -

préférable à tous égards que la deuxième conférence demeure confidentielle.

5. En concluant ce rapport, nous émettons l'espoir que la réunion de Berne des 18 et 19 janvier nous permettra de consolider et de renforcer l'acquis dans un sens servant aussi bien les intérêts nationaux que ceux de l'ensemble du système financier international. Nous voudrions vous remercier de l'appui actif que vous nous avez prodigué et qui a facilité la conduite des débats et les prises de position de la délégation suisse.

Pour la délégation de  
la présidence  
Service économique et financier



J. Zwahlen

Annexe : 1 tableau



Country	Amount (in mio)		Nature	Duration (years)
	1st pledge	intention to increase pledge:		
D	400 DM (170 \$)	-	↓ guarantee for export credit ↓	3 - 5
F	750 FF (110 \$)	+ 1/3 of 1st pledge if 1,5 bio. \$ will be reached	export credit	3 - 5
I	110 \$	-	export credit	5 - 6
B	20 \$	+ 5 Mio \$	- guarantee for bank loans (for roll over)	5 - 7
			- export credit	5 - 7
NL	30 \$	+10Mio \$	- finance credit	> 3
			- commodity credit	> 3
GB	250 \$	-	65 \$: finance credit	2 - 5
			120 \$: export credit	3 - 7
			(32,5 \$ x 2: short- term export credit)	180 days
DK	----	-	- finance credit	
A	80 \$	similar percentage increase as USA	- export credit	> 3
N	----	-		
S	----	-		
CH	80 \$	-	- finance credit	
			- export credit	
			commercial credit	> 3
USA	200 \$	+ 20 % of the total amount exceeding 1 bio \$		3 (minimum)
Cn	----			
J	35 \$	-	export credit: (15 \$ guarantees) 5 \$ guarantees 15 \$ EXIM	< 1 medium/long term medium/long term

PRESS RELEASE

A group of countries are currently exploring ways and means by which they could help Yugoslavia to secure the success of its economic programme. Due to the traditional close ties which exist between Switzerland and Yugoslavia the Swiss authorities have accepted to facilitate the international concertation.